

Le 10.04.2001

TRAVAUX SPECIAUX

L'expérience et la sécurité tiennent la corde

« L'esprit a beaucoup changé chez nous. Il y a 20 ans au début du métier, c'était un esprit « alpiniste » qui dominait. Aujourd'hui, c'est l'expérience et la sécurité qui priment sur tout ».

Membre du syndicat national des entreprises de travaux d'accès difficiles (SNETAC), Joseph Méjias insiste sur le côté « organisé » de ses interventions de celles de ses collègues. « Acrobate » c'est presque une insulte car dans la façon de travailler de ceux qui sont accrochés entre ciel et terre, ce qui compte le moins c'est le « spectacle ». On nous confie un travail, ce travail nécessite des gens qui ont des compétences bien particulières, nous les envoyons sur le chantier après avoir étudié tout ce qui tend vers l'objectif principal : zéro accident. »

Sécurité, c'est le mot clé de tous ceux que l'on trouvera dans ce dossier, des gens qui font un métier pas tout à fait ordinaire mais qui en sont conscients et qui savent quelles sont les limites à ne pas franchir.

« Aux débuts, on a fait appel à des alpinistes, des vrais, parce que rien n'existait de bien organisé. Mais très vite nous avons mis en place des structures, les formations et les règles nécessaires. Aujourd'hui, il ne faut surtout pas confondre sport et industrie et la sécurité va bien au-delà des contraintes sportives. L'élément essentiel, c'est l'homme et non le numéro qu'il va exécuter. »

Aujourd'hui, dans le seul domaine du bâtiment et des travaux publics, 240 entreprises se sont spécialisées dans ces travaux d'accès difficile. Ici c'est pour la mise en place de filets de sécurité empêchant les pierres de tomber sur une route, là c'est une intervention sur une cheminée, ailleurs le minage d'un bloc pour éviter le danger de glissement, ailleurs encore l'installation et l'arrimage d'antennes.

Le danger de l'intérim

Actuellement, ces « travaux spéciaux » ont le vent en poupe et on estime à 30% la progression annuelle du volume d'activité.

Et ce qui devait arriver est arrivé, à la grande colère des professionnels. « Nous assistons impuissants à une dérive inquiétante pour l'avenir et l'image de notre profession, écrivait il y a 6 mois Francis Claustrat, président du SNETAC, l'utilisation systématique par certaines entreprises de l'intérim avec des cordistes manquant fortement de formation et surtout l'arrivée sur le marché de l'offre de cordistes incompetents et individualistes, motivés par le gain immédiat ». On estime que pour

un millier de salariés permanents le secteur fait appel à mille autres personnes mais en intérim.

C'est vrai, un bon cordiste peut gagner jusqu'à 3 fois ce que gagne un ouvrier du BTP « normal ».

En moyenne, les cordistes de nos entreprises gagnent net entre 12 et 18 000 Frs/mois dit J.Méjias, mais certains sont prêts à tous les risques pour prendre des marchés et cet assainissement de la profession est l'un des dossiers qui nous tiennent le plus à cœur. »

Ce dossier le prouve, ne dites jamais « ils sont fous ! », en les regardant travailler, au contraire, ils savent très bien ce qu'ils font et ce qu'ils risquent.

Jean-Luc Cottier